

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 31 mars à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25 mars 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
35	26	7	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	1

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Mathieu à THEYS Michel, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, COLIN Juliana à SIMON Philippe, DELEFOSSE Laurent à PLAZANET Mélanie, ECHASSERIEAU Vincent à CHADELAUD Michel, LEVET Elise à MALET Patrick, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres absents : BERTRAND Sylvaine

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean-Pierre

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 31-2022 : Construction d'une bibliothèque à Nedde : Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre

Madame la Vice Présidente rappelle que le chantier de construction d'une bibliothèque à Nedde a démarré le 20 juillet dernier 2021.

La mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée au GROUPEMENT CABINET D'ARCHITECTURE VERONIQUE SCELLES - SARL JEAN PAUL DELOMENIE -- BUREAU D'ETUDES CABROL-BETOULLE -- SARL CITE 4 - 12, rue Robert Schuman - 87170 ISLE pour un montant de 18 000 € HT.

Compte tenu d'un temps de travaux supérieur de 8 semaines au planning initial, liées aux difficultés d'approvisionnement des matériaux, la maîtrise d'œuvre demande des honoraires supplémentaires pour un montant de 1 237,50 € HT.

Vu le code de la Commande Publique et notamment son article R 2122-8 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la délibération n°87-2020 portant attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une bibliothèque à Nedde ;

Vu l'avenant n°1 proposé par la maîtrise d'œuvre ;

Par 32 voix pour et 1 abstention (Laurent Paquet), le Conseil Communautaire décide, après en avoir délibéré, d'

- ACCEPTER l'avenant n°1 au contrat de Maîtrise d'œuvre tel que proposé ci-dessus ;
- AUTORISER Madame La Présidente à signer l'avenant n°1 et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 avril 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
Communauté de Communes
Mortiers de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **15 AVR. 2022**
Publié le : **26 AVR. 2022**